

Politique culturelle

Les instances d'avis au seuil d'une réforme

Souvent redoutées par les opérateurs artistiques et soupçonnées de copinage, les instances d'avis du secteur culturel vont être réformées. La nouvelle structure comprendra un système à trois niveaux. A son sommet figurera un Conseil supérieur de la culture à créer, renouvelable tous les cinq ans.

Les demandes de subventions seront examinées par des commissions transversales sectorielles. Pour éviter l'entre-soi dénoncé, les nominations feront l'objet d'un appel public à candidatures. (Belga)